



Rentrée Scolaire 2020/2021

# Mon guide pour la rentrée

maternelle • élémentaire • restaurant scolaire  
périscolaire • activités accueil de loisirs...





## Sommaire

- P. 3 Édito
- P. 4-5 Éducation pour tous / Actualités de la rentrée
- P. 6-7 Une journée type à l'école
- P. 8 Les temps périscolaires
- P. 9 Focus sur le midi
- P. 10-11 Focus sur le soir
- P. 12 Le compte famille
- P. 13 Ma carte famille
- P. 14-17 Les contacts utiles dans les écoles
- P. 18 Calendrier de l'année 2020 - 2021
- P. 19 Coupon de prévisions  
des présences/absences (Repas)

## Édito

Chers enfants, chers parents,  
Le mois de septembre marque chaque année pour les familles le moment très attendu de la rentrée scolaire. Nouveaux camarades, nouvel enseignant ou nouvelle école, c'est toujours un rendez-vous marquant pour les enfants et une étape importante pour les parents, qui les voient grandir.



L'année scolaire qui démarre, à l'image des derniers mois, va se dérouler dans un contexte très particulier. La crise sanitaire a été l'occasion d'unir nos efforts en faisant preuve d'inventivité pour offrir à nos enfants un climat le plus serein possible. J'en profite pour saluer votre implication durant la fermeture des écoles mais aussi le travail des enseignants, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), des animateurs, des agents municipaux sans oublier les agents d'entretien et de restauration. Leur action quotidienne au service de nos enfants est essentielle et mérite notre respect.

L'épanouissement et la réussite de nos enfants passent par une confiance renouvelée entre l'ensemble des membres de cette communauté éducative. Je m'attacherai avec Marie-Laure LE MÉE CLAVREUL, adjointe et Catherine ROY, conseillère municipale déléguée, ainsi que toute notre équipe à renforcer ces liens en restant à votre écoute et à vos côtés tout au long de l'année scolaire.

Florian BERCAULT, Maire de Laval



**Florian Bercault**  
Maire de Laval

**Marie-Laure Le Mée Clavreul**  
Adjointe au maire  
Éducation et Égalité  
Femmes-Hommes

**Catherine Roy**  
Conseillère municipale  
déléguée

# Éducation pour tous : Nos priorités

La réussite éducative de nos enfants ne se mesure pas qu'à une réussite scolaire. Elle repose sur leur bien-être général, sur la possibilité de trouver, autour d'eux, les moyens de s'épanouir.



## EGALITÉ DES CHANCES

Nous nous attacherons à ce que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes opportunités de développement. Nous serons particulièrement attentifs aux enfants qui font l'objet de discriminations. Nous activerons tous les leviers favorisant cette égalité.



## UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ À CHAQUE MOMENT DE LA JOURNÉE

À côté d'une école innovante et bienveillante, nous proposerons un large panel d'activités culturelles et sportives constituant une culture commune à tou.te.s, dans le souci permanent de développer l'épanouissement individuel et la coopération.



## UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ÉLARGIE ET COORDONNÉE

Éduquer est une œuvre collective. Nous serons des partenaires de terrain actifs et engagés aux côtés des familles, enseignants, animateurs, agents municipaux et acteurs associatifs.



## UNE VIGILANCE ENVERS LA SITUATION SANITAIRE

Les protocoles édictés dans le cadre de la crise sanitaire font l'objet d'un travail partagé entre les intervenants du temps scolaire et périscolaire et d'une communication continue envers les familles.



## LA CANTINE À 1 € : UNE MESURE IMMÉDIATE EN FAVEUR D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Mise en place dès le 1er septembre 2020, cette nouvelle tarification sera un coup de pouce immédiat pour la majorité des enfants inscrits, notamment ceux issus des familles les plus modestes. Assurer un repas équilibré à partir de 1€ tous les midis, c'est offrir aux enfants une meilleure disponibilité pour les apprentissages. C'est aussi une mesure de justice sociale pour que le montant de la participation des familles ne soit jamais un frein.



## UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ ET SAIN

Nous créerons les conditions optimales pour que nos enfants grandissent dans l'insouciance et bâtissent paisiblement leur avenir : un environnement aménagé et protégé, des bâtiments entretenus et améliorés, une alimentation saine.



## LES PROJETS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

La ville de Laval propose des projets culturels et sportifs pour l'ensemble des écoles élémentaires. Chaque année, la ville lance un appel à projets, à destination des enseignants, pour co-construire des projets dans des domaines variés tels que le théâtre, la musique, la danse, le patrimoine, la lecture, les sports, les arts visuels... avec l'intervention de professionnels dans ces disciplines, en lien avec des partenaires : le 6PAR4, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)...

Une commission d'attribution se réunit en juin et étudie les demandes. Pour 2020/2021, c'est plus de **150 projets culturels et 110 projets sportifs** qui vont se dérouler, permettant des pratiques nouvelles, des découvertes d'activités et de lieux historiques, culturels...

## LES INSCRIPTIONS AUX TEMPS D'ACTIVÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)



Les modalités restent identiques pour les inscriptions :

- **En maternelle** : il suffit de renseigner les jours et heures de présence pour **l'année entière**. Ces informations peuvent être renseignées sur [monlaval.fr](http://monlaval.fr) ou sur les feuilles distribuées à la rentrée dans les écoles. Il suffira ensuite de nous informer durant l'année pour tout changement de coordonnées, de jours d'accueil.
- **En élémentaire** : l'inscription se fait selon trois périodes : **septembre** pour le premier trimestre, **fin novembre** pour le second et **fin mars** pour le troisième. Directement sur [monlaval.fr](http://monlaval.fr) ou via les formulaires distribués dans les écoles. Ces deux modes vous permettent de consulter les programmes et de s'inscrire.

## LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES



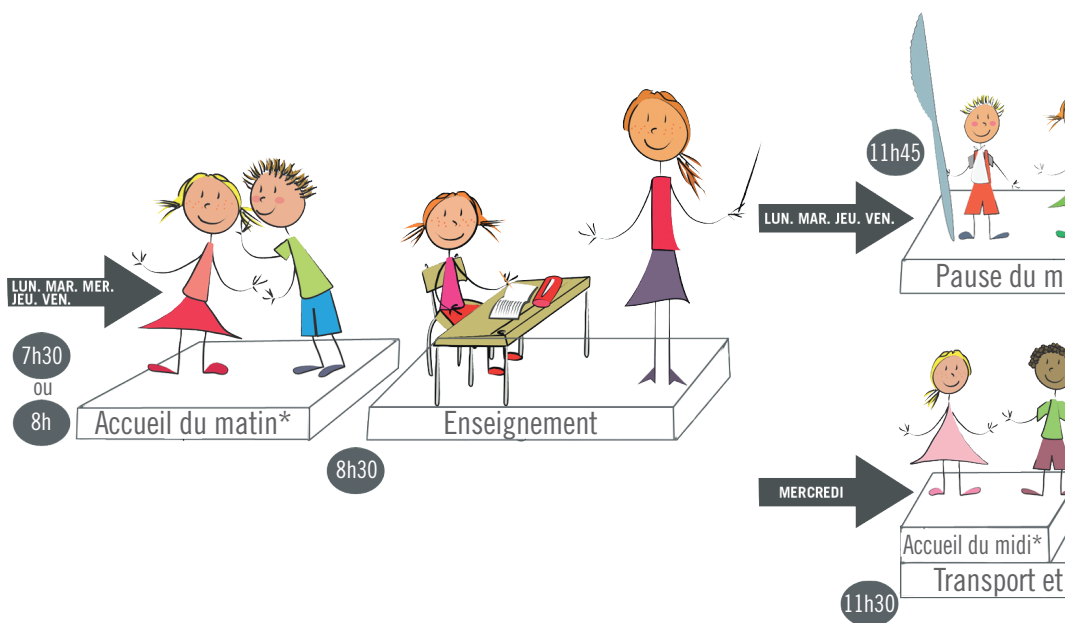
Les principaux travaux concernent :

- Les interventions sur les couvertures (toitures, gouttières...) des écoles Alain, Louis Pergaud et Marcel Pagnol
- Le traitement des façades à l'école Marcel Pagnol
- Un nouvel espace aire de jeux extérieurs à Jacques Prévert
- De nouvelles canalisations de chauffage à Charles Perrault
- L'achèvement des travaux de rénovation à la Senelle (élémentaire).

# Une journée type à l'école

Pour cette rentrée 2020, les horaires des temps d'enseignement<sup>1</sup> et des temps périscolaires ne changent pas, par rapport à l'année scolaire 2019/2020.

Les enfants conservent 24 heures d'enseignement et vont à l'école le mercredi matin.



<sup>1</sup> A noter : dans les écoles privées, les horaires peuvent varier. Pour en savoir plus, les familles sont invitées à se rapprocher du chef d'établissement.

**A KERGOMARD, les horaires sont adaptés au projet de l'école :**

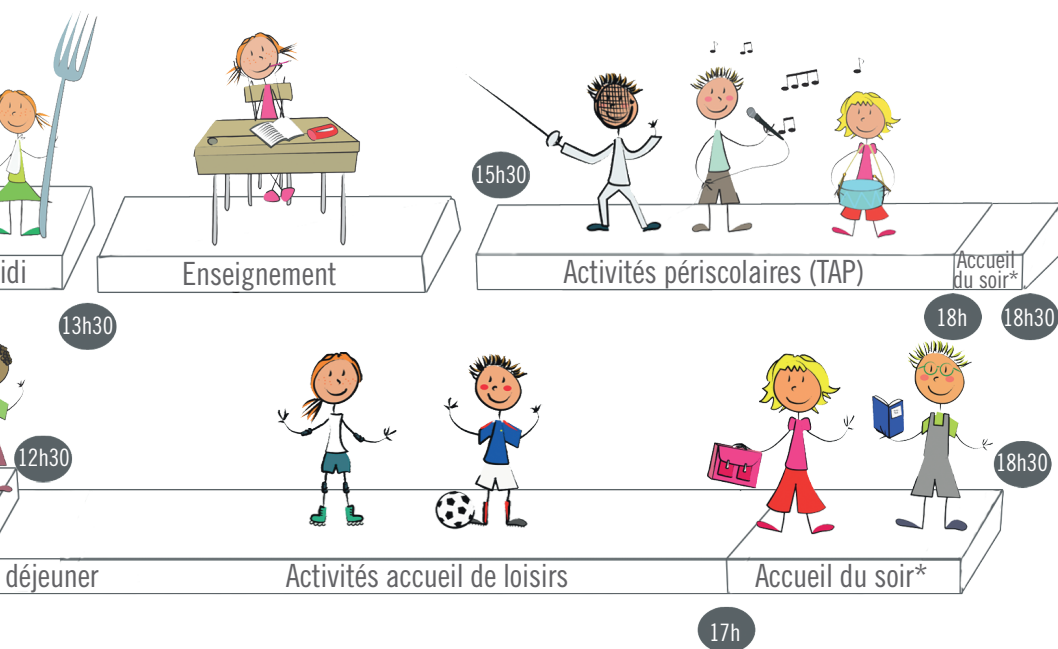
08h30 - 11h45 : Enseignement

11h45 - 14h30 : Pause méridienne et temps périscolaire

14h30 - 16h30 : Enseignement

16h30 - 18h00 : Activités en accueil de loisirs

18h00 - 18h30 : Accueil du soir (seulement sur dérogation)



\*Seulement sur dérogation

Les temps d'activités du soir font l'objet d'un agrément délivré par les services de l'État et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cet agrément fixe notamment des cahiers des charges précis, concernant le respect des normes en termes de locaux, d'encadrement, ou de compétences des agents (détection du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur pour une majorité d'animateurs et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur pour les référents périscolaires).

# Les temps périscolaires

En dehors du temps scolaire, la ville propose un service d'accueil périscolaire qui s'inscrit dans une politique éducative globale, en complémentarité avec les acteurs éducatifs que sont les parents et les équipes enseignantes.

## LE MATIN

Une possibilité d'accueil est proposée aux familles de 7h30 à 8h30 (avec des horaires d'entrée à 7h30 ou 8h). Il est assuré tous les jours d'école. Il est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.

Ce temps est un moment de transition pour l'enfant qui s'apprête à démarrer sa journée. L'accueil se veut rassurant à la fois pour l'enfant et ses parents. Une possibilité de petit-déjeuner est proposée jusqu'à 7h45. Les activités proposées sont à dominante calmes.

## LE MIDI

Ce temps se déroule les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 11h45 à 13h30. Cette pause déjeuner privilégie un temps pour se restaurer mais aussi pour se détendre et partager un moment de convivialité. Les adultes veillent à accompagner les enfants vers une éducation au bien-être et à la santé. Les notions d'hygiène, d'équilibre mais aussi de plaisirs gustatifs sont privilégiées.

Les adultes s'attachent également à développer la notion de « vivre ensemble ».

**En cas de changement de programme ou d'absence : les parents doivent modifier leur réservation pour la cantine au minimum deux semaines à l'avance. Si cela n'est pas possible, il vous est demandé de fournir un justificatif écrit ou oral à l'équipe périscolaire de l'école.**



Si votre planning régulier des inscriptions à la cantine change à la rentrée, merci de découper le formulaire de la dernière page et de le remettre à l'équipe périscolaire de l'école.

### SI MON ENFANT A UNE CONTRE-INDICATION ALIMENTAIRE ?

Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans un restaurant scolaire ou dans un accueil de loisirs (ALSH) ?  
Votre enfant doit suivre un régime alimentaire pour raison médicale (ex: allergies...) ?

### IL VOUS FAUT CONTACTER :

**Mme Sylvaine DUTERTRE**  
Diététicienne du service restauration collective  
02 43 49 45 94  
sylvaine.dutertre@laval.fr








Des solutions vous sont proposées par la Ville pour un accompagnement sécurisé.



## DANS L'ASSIETTE AU RESTAURANT SCOLAIRE

### SAVEURS DANS L'ASSIETTE

#### → POLITIQUE D'ACHAT EXIGEANTE AVEC DES APPROVISIONNEMENTS DE QUALITÉ :

-  • 24 tonnes de produits bio par an
-  • circuits courts du grand-ouest et de saison
-  • filière BBC (Bleu, Blanc, Cœur) locale pour une qualité nutritionnelle
-  • viande d'origine française
-  • 90 % des plats faits maison et par des professionnels qualifiés

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ASSIETTE

#### → RESPECT DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES D'HYGIÈNE :

- titulaire d'un agrément sanitaire européen
- formation des agents sur les bonnes pratiques d'hygiène
- 300 analyses bactériologiques par an
- maintien de la chaîne du froid
- maintenance du matériel

3600 REPAS  
PAR JOUR

### ET AUTOUR DE L'ASSIETTE

#### → ACCUEIL CONVIVAL :

- accompagnement éducatif de l'enfant par différents professionnels (agents de restauration, ATSEM, animateurs)
- participation des enfants à l'élaboration des menus, des menus à thème, des commissions « Viens manger dans mon resto »...
- sensibilisation des enfants à une meilleure alimentation, à la diminution du gaspillage
- mesure de la satisfaction des convives
- renouvellement du mobilier et des couverts

### SANTÉ ET NUTRITION DANS L'ASSIETTE

#### → ÉLABORATION DES MENUS :

- par une diététicienne et des cuisiniers
- soumis à des commissions menus
- sur la base des recommandations nutritionnelles
- en veillant :
  - à la variété
  - à la saisonnalité
  - à la qualité nutritionnelle
  - à la taille des portions
  - à la fréquence des plats

Consulter les menus de la restauration :

Laval.fr / Au quotidien / Famille et enfance / Restauration collective / Menus de la restauration scolaire



# Focus sur le soir

**Organisés à l'issue de la journée d'école de 15h30 à 18h, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)** doivent contribuer à enrichir les acquisitions scolaires en accompagnant chaque enfant, à découvrir en lui, de nouvelles compétences pour développer sa confiance en soi et se diriger donc vers une réussite.

En élémentaire, afin d'améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre d'accueil périscolaire, le schéma d'organisation regroupe les activités autour de **6 socles**.

**En première partie (de 15h30 à 17h) avec un temps récréatif avant de démarrer l'activité :**

- 1. Loisirs**
- 2. Culture**
- 3. Sport**
- 4. Science et culture numérique**
- 5. Citoyenneté et environnement**
- 6. Santé et nutrition**

Toutes les activités proposées se pratiquent dans le respect du rythme des enfants. Immédiatement après l'école, l'enfant a besoin d'une coupure avec les apprentissages scolaires. Les notions de découverte, d'initiation et de plaisir sont le moteur de chaque atelier.

Un éventail d'activités est proposé par les professionnels de la Ville et les partenaires associatifs pour que chaque enfant puisse développer des compétences sociales et personnelles, pour que chaque enfant trouve sa place et vive des moments qu'il aura choisis.

**La deuxième partie (de 17h à 18h)** permet aux enfants de participer à des ateliers multi-activités. S'ils le souhaitent, un temps de travail personnel, qui n'excédera pas 30 minutes, est proposé. Les animateurs apporteront à l'enfant les conditions qui lui permettront de réaliser ses leçons.

## MATERNELLE

Les enfants sont invités à explorer des espaces thématiques aménagés, propices au libre choix de l'enfant.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

Un goûter est fourni par la Ville.

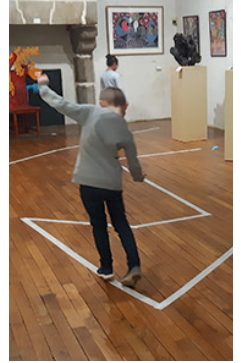
## ÉLÉMENTAIRE

**Diverses activités sont proposées :**

- Activité libre, travail personnel (l'enfant est en situation de travail autonome) et atelier multi-activités.

Durant cette activité, les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

- Pour toutes les autres activités (loisirs, sport, culture, science et culture numérique, citoyenneté et environnement, santé et nutrition...), l'enfant s'engage à participer, sur un cycle entre deux périodes de vacances.



# Le Compte famille

Les tarifs des activités périscolaires (accueil du matin, restauration et pause méridienne, TAP le soir) et accueils de loisirs sont calculés selon votre quotient familial. La tarification et les menus sont consultables sur le site [laval.fr](http://laval.fr) (Au quotidien / Famille-enfance / Restauration collective / Tarification).

## 1. Calculer mon quotient familial :

Le **QUOTIENT FAMILIAL** est calculé, selon les revenus du foyer, à la création du compte famille. Le titulaire de la CAF est le responsable légal 1 sur le compte famille.

**Les parents n'ayant pas fait calculer leur quotient familial avant fin février de l'année scolaire en cours se verront facturer les activités au plein tarif et sans effet rétroactif.**

**ÉCOLES PUBLIQUES :** La création du compte famille et le calcul du quotient familial sont réalisés au moment de la demande d'inscription scolaire, au centre administratif municipal, en apportant les documents suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation.
- Justificatif de domicile.
- Avis CAF, MSA et les deux derniers avis d'imposition.

**ÉCOLES PRIVÉES :** L'inscription de vos enfants se fait à l'école auprès de la direction de l'établissement. Il conviendra également de se rendre en Mairie, au Centre Administratif Municipal (02 43 49 46 74 ou 02 43 49 85 27) avec les documents ci-contre, pour effectuer le calcul du quotient familial.

**Tout changement de situation doit être signalé à la ville dans les meilleurs délais.**

## 2. Créer mon compte sur [monlaval.fr](http://monlaval.fr) :

**Une fois le compte famille créé informatiquement en Mairie, les parents peuvent avoir accès à leur compte famille sur [monlaval.fr](http://monlaval.fr) pour :**

- Connaître le solde de leur compte famille.
- Créditer leur compte famille.
- S'inscrire aux Temps d'Activités Périscolaires.

Attention, il y a des périodes à respecter pour l'inscription.

- Créer, modifier ou supprimer des activités telles que des repas ou autres. Attention, toutes les modifications se font au minimum 2 semaines à l'avance.

Si les modifications ne peuvent être faites en ligne avant ces 2 semaines, les parents devront en informer les référents de leur école et fournir un justificatif.

## POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE FAMILLE

**1.** Contactez le service Régie au **02 43 49 46 78** ou par mail à [regie@laval.fr](mailto:regie@laval.fr) pour connaître vos identifiants et mot de passe.

**2.** Une fois l'accès créé, vous pouvez maintenant effectuer vos demandes de réservations. En cas de difficulté pour les réservations, vous pouvez contacter la **Direction Enfance Éducation** au **02 43 49 45 61** ou par mail à [enfance.education@laval.fr](mailto:enfance.education@laval.fr)

Les référents des écoles sont à disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

# Ma carte famille

Un dispositif pour partager des activités avec son enfant

Cette carte vous permet de bénéficier de tarifs spéciaux ou gratuits pour aller voir des concerts, des spectacles, des sorties dans les maisons de quartier, ou encore aller à la piscine, à l'hippodrome, et bien d'autres encore....



## Comment l'obtenir ?

Dans une maison de quartier de votre choix ou dans les Pôles-ados.

Le prix de la carte est calculé selon votre quotient familial (de 25 à 55 €). Valable une année scolaire pour l'ensemble de la famille, vous pourrez accéder aux animations des pôles ados ainsi qu'aux activités sportives organisées par la Direction des Sports de la Ville de Laval.

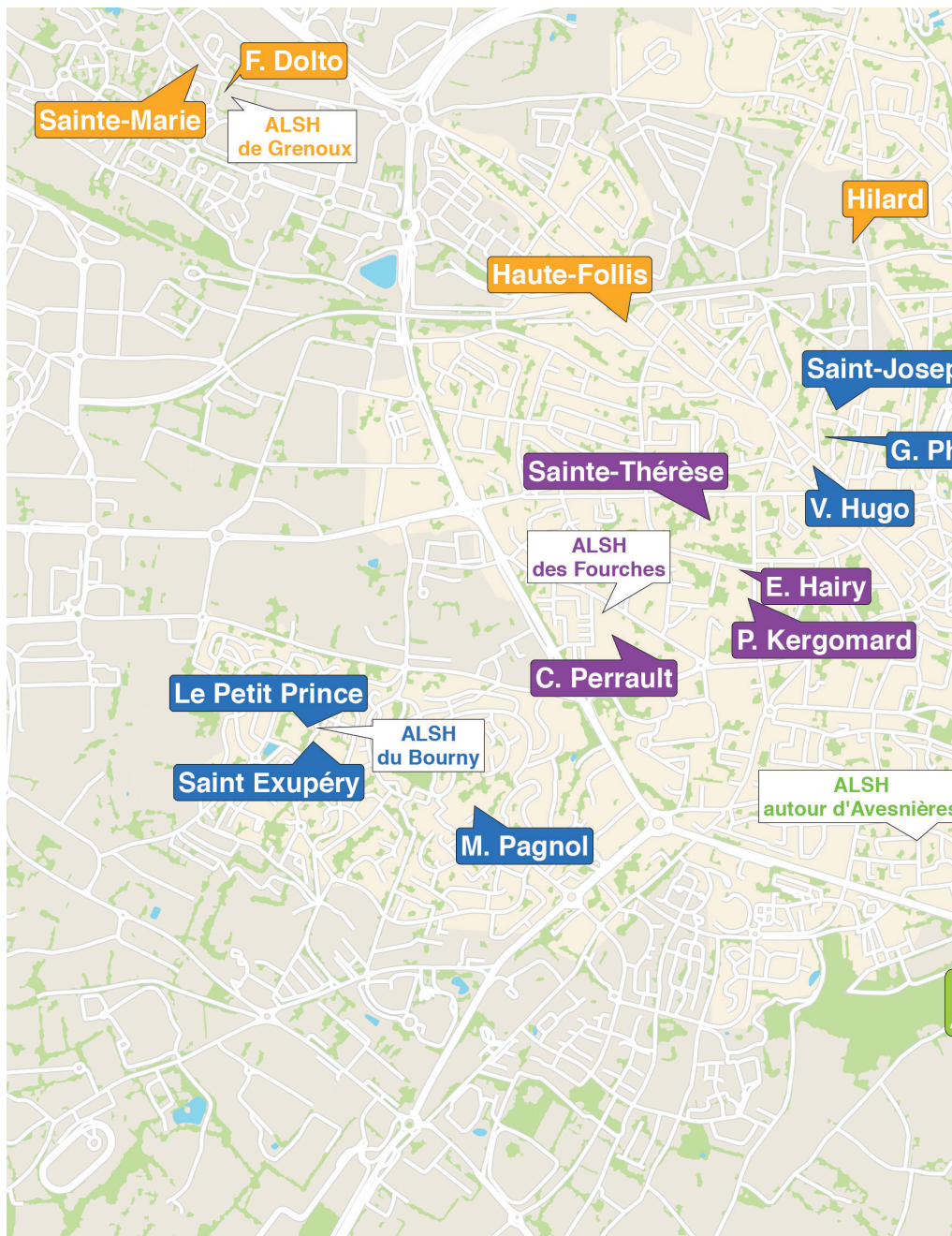
**NOUVEAUTÉS : Le bouquet d'activités a été complété avec de nouveaux partenaires, venez les découvrir sur le site : [www.laval.fr/découvrir-sortir/carte-famille](http://www.laval.fr/découvrir-sortir/carte-famille)**



Pour tout renseignement complémentaire : 02 43 49 43 00



# Les contacts utiles dans les écoles



Pour une meilleure coordination à l'échelle du territoire, chaque



l'école lavalloise est rattachée à un accueil de Loisirs (ALSH).

## SECTEUR AVESNIÈRES :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «AUTOUR D'AVESNIÈRES»

33 rue de Provence  
Responsable : Sigrid Gilard  
02 43 02 80 00 - 06 22 24 05 46  
cl.avesnieres@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LOUIS PERGAUD

19 rue de l'École  
Réfèrent périscolaire : Véronique Géhant  
06 26 90 25 48 - veronique.gehant@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE NOTRE DAME D'AVESNIÈRES

62 boulevard du pont d'Avesnières  
Réfèrent périscolaire : Mohamed Boukhorissa  
06 26 90 26 10 - mohamed.boukhorissa@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE IMMACULÉE CONCEPTION

9 rue des Ridelleries  
Réfèrent périscolaire : Catherine Lacroix  
06 26 90 26 44 - catherine.lacroix@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA PROVIDENCE

40 rue du Mans  
Réfèrent périscolaire : Cindy Mira  
06 26 90 02 01 - cindy.mira@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALAIN

27 rue de l'Abbé Angot  
Réfèrent périscolaire : Steven Jeudy  
06 26 90 25 68 - steven.jeudy@laval.fr

### ÉCOLE MATERNELLE MICHELET

43 rue Ambroise Paré  
Réfèrent périscolaire : Steven Jeudy  
06 16 25 48 72 - steven.jeudy@laval.fr

## SECTEUR FOURCHES :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «PLANÈTE MÔMES»

9 place Pasteur  
Responsable : Jean-Louis Planchenault  
02 43 66 19 27 - 06 22 24 05 34  
cl.fourches@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE CHARLES PERRAULT

17 place Pasteur  
Réfèrent périscolaire : David Letessier  
06 26 90 24 85 - david.letessier@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-THÉRÈSE

71 rue de Bretagne  
06 26 90 25 31

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE HAIRY

9 rue de Clermont

### ÉCOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD

62 rue de Nantes  
Réfèrent périscolaire : Marie-Claire Lacroix  
06 26 90 24 93 - marie-claire.lacroix@laval.fr

## SECTEUR BOURNY :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

8 place Augustine Fouillée  
Responsable : Fabrice Dion  
06 27 65 19 58 - 06 22 24 04 85  
cl.bourny@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

37 place Augustine Fouillée

### ÉCOLE MATERNELLE PETIT PRINCE

17 place Augustine Fouillée  
Réfèrent périscolaire : Ludivine Parra  
06 26 90 02 70 - ludivine.parra@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

3 rue de la Providence  
Réfèrent périscolaire : Berenger Fougères-Hintzy  
06 26 90 23 99 - berenger.fougères-hintzy@laval.fr

### ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

6 rue du 124<sup>ème</sup> R.I.  
Réfèrent périscolaire : Hélène Richard  
06 23 15 20 88  
helene.richard@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE MARCEL PAGNOL

80 rue Vincent Auriol/Place de la Commune  
Réfèrent périscolaire : Jimmy Courtin  
06 26 90 31 28 - jimmy.courtin@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JOSEPH

32 rue du 124<sup>ème</sup> R.I.  
Réfèrent périscolaire : Adrien Poirier  
06 26 90 31 00 - adrien.poirier@laval.fr



## SECTEUR POMMERAIES :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

61 avenue Pierre de Coubertin  
Responsable : Claire Furon  
02 43 56 32 75 - 06 22 24 04 97  
cl.pommares@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA SENELLE

16 impasse de la Senelle  
Réfèrent périscolaire : Aurélie Delamotte  
06 26 90 27 49 - aurelie.delamotte@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-PIERRE

15 rue du Stade  
Réfèrent périscolaire : Dorine Touint  
06 26 90 31 11 - dorine.touint@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

33 et 35 rue Magenta  
Réfèrent périscolaire : Damien Leclerc  
06 26 90 27 90 - damien.leclerc@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE GERMAINE TILLION

61 avenue Pierre de Coubertin  
Réfèrent périscolaire : Nadège Marie-Jeanne  
06 26 90 29 22 - nadege.marie-jeanne@laval.fr

## SECTEUR SAINT-NICOLAS :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «LES CHEMINS»

48 rue de la Charrière [2-6 ans]  
68 avenue Kléber [7-15 ans]  
Responsable : Erika Vicente  
02 43 56 17 92 - 06 22 24 05 10  
cl.leschemins@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE JULES VERNE

127 et 121 boulevard Kellermann  
Réfèrents périscolaires : Mathieu Larochelle  
06 26 90 28 29 - mathieu.larochelle@laval.fr  
Charlène Lemonnier  
06 26 90 30 66 - charlene.lemonnier@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE THÉVALLES

15 et 25 bis rue de la Commanderie  
Réfèrent périscolaire : Amandine Launat  
06 26 90 29 82 - amandine.launat@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

29 boulevard Kellermann  
Réfèrent périscolaire : Arnaud Chevalier  
06 26 90 30 44 - arnaud.chevalier@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

11 boulevard Murat  
Réfèrent périscolaire : Aurélie Cheherre  
06 26 90 28 31 - aurelie.cheherre@laval.fr

### ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER (SITE MURAT)

11 boulevard Murat

### ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER (SITE BONAPARTE)

21 avenue Bonaparte  
Réfèrent périscolaire : Patricia Quentin  
06 26 90 28 46 - patricia.quentin@laval.fr

## SECTEUR GRENOUX :

### ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

99 rue Charles Toutain  
Responsable : Évelyne Lemonnier-Hareau  
02 43 68 31 99 - 06 22 24 04 25  
cl.grenoux@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HILARD

14 rue Marcel Cerdan  
Réfèrent périscolaire : Fabrice N'Zalé  
06 23 15 20 84  
fabrice.nzale@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

99 rue Charles Toutain  
Réfèrent périscolaire : Fabrice Humeau  
06 26 90 26 77 - fabrice.humeau@laval.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-MARIE

12 rue de la Gabelle  
06 26 90 30 34

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HAUTE-FOLLIS

91 rue Haute-Follis  
Réfèrent périscolaire : Aurélie Geslin  
06 26 90 27 44 - aurelie.geslin@laval.fr

# Calendrier des vacances scolaires

(Zone B)



2019-2020	ZONE B
RENTRÉE SCOLAIRE	MARDI 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020
VACANCES DE LA TOUSSAINT	SAMEDI 17 OCTOBRE AU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020
VACANCES DE NOËL	SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020 AU LUNDI 4 JANVIER 2021
VACANCES D'HIVER	SAMEDI 20 FÉVRIER AU LUNDI 8 MARS 2021
VACANCES DE PRINTEMPS	SAMEDI 24 AVRIL AU LUNDI 10 MAI 2021
VACANCES D'ÉTÉ	MARDI 6 JUILLET 2021 APRÈS LA CLASSE

## LA DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

**KARINE FOUQUET**

*Directrice*

02 43 49 86 58 - 06 01 17 92 52

**MARIE-LINE LEMOIGNE**

*Responsable des personnels  
ATSEM*

02 43 49 45 15

LES FICHES DE RÉSERVATIONS ET LES PLANNINGS D'ACTIVITÉS SONT ACCESSIBLES SUR LAVAL.FR

**CHEMIN D'ACCÈS AUX INSCRIPTIONS  
DES ACCUEILS DE LOISIRS :**  
Date d'inscription pour chaque  
vacances à retrouver sur le site

**Laval.fr**

Au quotidien  
Famille-enfance  
enfance-éducation  
accueils de loisirs.



# Repas école

## COUPON DE PRÉVISIONS DES PRÉSENCES / ABSENCES

A remettre aux agents d'animation ou aux ATSEM de l'école **AU PLUS TARD** deux semaines avant la date de modification d'inscription.

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

en qualité de responsable légal de l'enfant : \_\_\_\_\_

Scolarisé à l'école : \_\_\_\_\_

en classe de : \_\_\_\_\_

Vous informe que : \_\_\_\_\_

Je souhaite modifier mon programme régulier d'inscriptions selon les modalités suivantes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mon enfant sera exceptionnellement absent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ , Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ , Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

ou

Du \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ au \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

Mon enfant sera exceptionnellement présent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ , Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ , Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

ou

Du \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ au \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

Signature :

# Bonne rentrée !

VILLE DE LAVAL

**Direction Enfance-Éducation**

Centre administratif municipal  
Place du 11-Novembre - CS 71327  
53013 Laval cedex  
02 43 49 45 61  
enfance.education@laval.fr



Laval la ville